

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union :		SCA AGORA		30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises			442 380 924	348 414 575
	Production vendue et cédée			9 150 295	8 318 940
	Fourniture de services			5 349 882	4 422 277
	Produits des activités annexes			178 499	174 001
	Montant net du chiffre d'affaires			457 059 600	361 329 793
	Dont à l'exportation				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			61 175	45 184
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			8 646 160	2 704 223
	Transferts de charges			640 287	714 806
	Autres produits			1 274 754	1 118 484
	Total des produits d'exploitation (I)			467 681 976	365 912 490
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises			404 120 979	329 843 036
	Variation de stock de marchandises			-1 479 561	-16 490 199
	Apports et achats de matières premières			8 601 066	7 920 948
	Variation de stock de matières premières			-239 824	-980 239
	Autres achats et charges externes (1)			28 029 065	24 670 740
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 139 329	3 528 279
	Salaires			4 563 187	4 146 414
	Charges sociales			1 574 260	1 481 358
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : dotations aux amortissements		4 142 224	4 266 467
		- sur immobilisations : dotations aux dépréciations		51 000	
		- sur actif circulant : dotations aux dépréciations		11 154 601	2 568 165
		Dotations aux provisions		74 662	420 145
	Autres charges			1 093 510	1 156 500
	Total des charges d'exploitation (II)			464 824 499	362 531 614
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				2 857 477	3 380 876
Opérations en commun	Excédent transféré (III)				
	Perte transférée (IV)			110 106	123 064
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles			39 054	29 859
	Produits financiers de participation (2)			620 900	609 275
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			380 174	65 054
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			3 484 969	1 184 583
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges			4 701 844	398 349
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				9 226 941	2 287 120
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			325 336	683 966
	Intérêts et charges assimilées (3)			3 558 550	1 334 621
	Différence négative de change				
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				3 883 886	2 018 587
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				5 343 055	268 533
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)				8 090 425	3 526 345

EXEMPLAIRE CERTIFIÉ
CONFORME

Agora
Coopérative Agricole

Au Service de la Terre
2, rue de Roye à CLAIROIX - BP 20119
60201 COMPIEGNE CEDEX
Tél. : 03 44 90 61 90 / Fax : 03 44 83 62 30
SIREN 326 677 366 - TVA : FR19 326 677 366



COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union :		SCA AGORA	
		30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112 128	1 010 869
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 193 037	96 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	3 430 164	529 232
	Total des produits exceptionnels (VII)	18 735 329	1 636 101
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	402 396	529 931
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 711 081	49 562
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 971 680	1 619 988
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	12 085 157	2 199 481
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		6 650 172	-563 380
Participation des salariés aux résultats (IX)		108 913	
Impôts sur les bénéfices (X)		-424 542	-552 180
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		495 644 246	369 835 711
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		480 588 019	366 320 566
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)		15 056 226	3 515 145
Renvois	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier	
		- dont redevance de crédit-bail immobilier	
	(2)	Dont produits concernant les entités liées	
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées	

**EXEMPLAIRE CERTIFIÉ
CONFORME**

Agora
Coopérative Agricole

Au Service de la Terre
2, rue de Roye à CLAIROIX - BP 20119
60201 COMPIEGNE CEDEX
Tél. : 03 44 90 61 90 - Fax : 03 44 83 62 30
SIREN 326 677 366 - TVA : FR 79 326 677 366

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :			SCA AGORA				
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :			2 RUE DE ROYE 60280 CLAIROIX				
Numéro SIREN :			32 667 736 600 089				
Numéro d'agrément :			N°10961				
ACTIF			Exercice 30/06/2023			30/06/2022	
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net	
Capital souscrit non exigé (I)							
Frais d'établissement (II)			15 245	15245			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*					
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	886 939	886 939		19 423	
		Indemnités de non-rétablissement					
		Autres immobilisations incorporelles	184 992	17 029	167 963	167 963	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 071 931	903 968	167 963	187 386	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	7 317 206	3 174 222	4 142 984	4 163 661	
		Constructions	104 733 530	77 251 943	27 481 587	30 230 383	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	26 415 724	22 881 998	3 533 726	3 646 389	
		Autres immobilisations corporelles	962 351	934 185	28 166	52 395	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	896 380		896 380	759 785	
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140 325 191	104 242 348	36 082 843	38 852 613	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	2 301 662	86 657	2 215 005	2 265 451	
		Autres participations	5 035 260	667 642	4 367 618	9 329 855	
		Créances rattachées à des participations	175 113		175 113	193 227	
		Autres titres immobilisés					
		Prêts	1 247 458	1 221 734	25 724	39 579	
		Autres immobilisations financières	28 259	25 233	3 026	1 226	
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 787 752	2 001 266	6 786 486	11 829 338	
	TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)			150 184 874	107 147 582	43 037 292	50 869 337
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	1 453 826	18 369	1 435 457	1 437 600	
		En cours de production					
		Produits finis					
		Marchandises	37 230 725	2 280 657	34 950 068	33 781 761	
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	38 684 551	2 299 025	36 385 525	35 219 361	
		Avances, acomptes versés sur commandes et apports					
	CREANCES (2)	Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	32 039 362	6 794 055	25 245 307	21 946 258	
		Créances clients et comptes rattachés	21 035 329	2 124 866	18 910 463	21 722 643	
		Autres créances	34 614 841	237 327	34 377 514	43 953 623	
		TOTAL CREANCES	87 689 532	9 156 248	78 533 284	87 622 524	
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement	60 686 604	180 796	60 505 808	28 003 405	
		Instruments financiers à terme et jetons détenus					
		Disponibilités	1 875 390		1 875 390	52 367 396	
		Charges constatées d'avance	683 722		683 722	1 053 130	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)			189 619 797	11 636 069	177 983 728	204 265 816
	COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)		339 819 916	118 798 896	221 021 020	255 135 153		
(1) Dont à moins d'un an :			550468			1 564 052	
(2) Dont à moins d'un an :							

Agora
Coopérative Agricole

Au Service de la Terre
2, rue de Roye à CLAIROIX - BP 20119
60201 COMPIEGNE CEDEX
Tél. : 03 44 90 61 90 - Fax : 03 44 83 62 30
SIREN 326 677 366 - TVA : FR 79 326 677 366

EXEMPLAIRE CERTIFIÉ
CONFORME

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :		SCA AGORA	
		30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social	7 213 154	7 228 774
	Droits d'entrée	490 565	490 565
	Ecart de réévaluation	242 998	242 997
	Réserve légale	7 305 682	7 305 682
	Réserve indisponible provenant des subventions	3 084 786	3 084 786
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés		
	Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 185 908	1 185 908
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 808 460	3 808 459
	Réserves réglementées	11 380 216	11 303 303
	Autres réserves	42 400 226	40 418 877
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	631 034	631 033
	Report pour ristourne éventuelle	597 255	97 255
	Report à nouveau débiteur	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	15 056 226	3 515 145
	Subvention d'investissement à étaler	3 411 816	3 778 157
	Provisions réglementées	789 308	973 457
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	97 597 634	84 064 398
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	3 837 984	5 649 260
	Provisions pour charges	8 700 248	9 631 744
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	12 538 232	15 281 004
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	12 685	12 684
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 436 756	35 777 598
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 438 845	92 671
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	58 187 557	56 767 999
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 196 447	54 467 725
	Dettes fiscales et sociales	5 084 034	4 243 687
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	299 517	373 612
	Autres dettes	2 492 524	3 262 607
	TOTAL DES DETTES (III)	110 885 153	155 789 751
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	736 789	791 168
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	221 021 020	255 135 153
	Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	221 021 020	255 135 153
	(1) Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	11 876 854	
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	85 044 789	141 307 745
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	6 030 323	23 025 704
	(3) Dont emprunts participatifs		



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois (2023),
le **Mardi 12 Décembre à 14 h 00** Les délégués des sections désignés lors des Assemblées de Sections se sont réunis sur convocation du Président afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation des comptes annuels (comptes sociaux et comptes consolidés)
- Approbation des rapports du Conseil d'Administration (comptes sociaux et comptes consolidés)
- Lecture et approbation des rapports des Commissaires aux Comptes et des dites Conventions
- Quitus aux administrateurs
- Dotation des réserves (facultatives et obligatoires)
- Distribution d'un intérêt aux parts sociales
- Distribution de ristournes en faveur des adhérents
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration, démissions, nominations
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes
- Constatation de la variation du capital social
- Allocation « indemnités et temps passé » versée aux administrateurs
- Allocation « budget formation » versée aux administrateurs
- Cotisations syndicales
- Pouvoirs

Les annonces légales ont été publiées dans les journaux d'annonces légales suivants :

- Oise Agricole 60 (parution du 10 nov 2023)
- Eure Agricole 27 (parution du 09 nov 2023)
- L'Union Agricole 76 (parution du 09 nov 2023)
- Picardie La Gazette édition Aisne 02 et Somme 80 (parution du 07 nov 2023)
- Le Parisien éditions 94 / 95 / 77 et 78 (parution le 07 nov 2023)

A l'issue des Assemblées de section, 55 délégués ont été convoqués :

REGIONS AGORA	PRESENTS Assemblée de Section (ASS)	NB délégués désignés en ASS
REGION NOYONNAIS	55	11
REGION PAYS DE France	31	7
REGION PAYS DE THELLE	19	4
REGION PICARDIE VERTE	21	4
REGION PLAINE D'ESTREES	39	8
REGION PLATEAU PICARD	32	6
REGION VALOIS	38	8
REGION VEXIN	33	7
Total général	268	55

Il a été établi une feuille de présence en ligne avec la saisie par chaque délégué présent de son numéro d'adhérent au moment de son entrée en séance tant à titre personnel que comme mandataire.

La société F.C.N. représentée par Monsieur GUILLAUME Sébastien, Commissaire aux Comptes titulaire et la GMBA MONTIEL LABORDE, représentée par Monsieur Pierre BOUTHELOUP, Commissaire aux Comptes titulaire, sont présentes.

Monsieur le Président Thierry DUPONT déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte et dépose sur le bureau :

- Le registre des comptes rendus à l'Assemblée Générale
- Les journaux d'annonces légales
- Le modèle de convocation adressé à chaque délégué.

Sont nommés 2 scrutateurs (non administrateurs) :

- Nicolas MANSART
- Jean-Marie FOSSIER

Est nommée 1 secrétaire (non associé coopérateur) : Mme Agnès DUWER.

Le bureau ainsi constitué vérifie et signe la feuille de présence à l'Assemblée d'où il ressort : 146 présents, ou représentés (voir annexes) sur les 55 délégués convoqués.

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Mme DUWER présente les perspectives stratégiques de l'entreprise et Mme CAMUR présente les rapports d'activité et financier des comptes sociaux et des comptes consolidés arrêtés en date du 30.06.2023.

Après avoir répondu aux diverses questions, le Président Thierry DUPONT donne lecture des rapports suivants :

- le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux
- le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés

et passe la parole aux Commissaires aux Comptes pour lecture de leur rapport.

Le Président Thierry DUPONT donne ensuite lecture de son rapport moral.

Le vote des résolutions est alors soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

PREMIERE RESOLUTION :

❖ APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu :

- La présentation des comptes sociaux de l'exercice
- La présentation des comptes consolidés de l'exercice

approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

VOTES : 146 POUR 1 CONTRE 0 ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

DEUXIEME RESOLUTION :

❖ APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article R 524-5-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime, approuve lesdites conventions.

VOTES : 146 POUR 1 CONTRE 0 ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

TROISIEME RESOLUTION :**❖ QUITUS**

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour le dit exercice.

VOTES : ☒ POUR ☒ CONTRE ☒ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

QUATRIEME RESOLUTION :**❖ DOTATION DES RESERVES OBLIGATOIRES**

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de : **+ 15 056 226.48 €**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de doter les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

• Réserve légale	0,00 €
• Réserve Générale (opération TNA).....	- 671 319.15 €
	- 671 319.15 €

• Réserve pour annulation de Parts Sociales	15 620,00 €
• Réserve pour plus-value sur Cession d'Actif (autres réserves)	0,00 €

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à : **+ 14 369 287.33 €**

VOTES : ☒ POUR ☒ CONTRE ☒ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

CINQUIEME RESOLUTION :**❖ DISTRIBUTION D'UN INTERET AUX PARTS SOCIALES**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de servir un intérêt aux parts sociales libérées aux associés coopérateurs inscrits à la date de la présente Assemblée Générale au taux de **2.748 %**, représentant un montant de **198 217.47 €** et porté au crédit des comptes courants d'activités en valeur 31/01/2024.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide également que les écarts seront imputés sur la réserve facultative

VOTES : ☒ POUR ☒ CONTRE ☒ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

SIXIEME RESOLUTION :**❖ DISTRIBUTION DE RISTOURNES EN FAVEUR DES ADHERENTS PROPORTIONNELLEMENT AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LA COOPERATIVE**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration de distribuer les ristournes suivantes aux associés coopérateurs selon les modalités prédéfinies ci-dessous :

- Ristourne sur tous les Produits du Sol R22 (PC+PF) : **0,75 €/T**
- Ristourne sur tous les Approvisionnements R22..... : **0,20 %** du Chiffre d'Affaires
- Ristourne sur toutes les Prestations de Service R22.. : **0,20 %** du Chiffre d'Affaires

Soit un budget global ristourné de : **988 977.01 €**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que ces ristournes seront :

- Portées au crédit des comptes courants d'activité des adhérents en valeur 31/12/2023
- que les écarts seront imputés sur la réserve facultative
- et que ces ristournes seront prioritairement affectées à la mise à jour du Capital Social

VOTES : ☒ POUR ☒ CONTRE ☒ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

SEPTIEME RESOLUTION :**❖ DOTATION D'UNE PROVISION POUR RISTOURNE EVENTUELLE SUR RISQUE DE PRIX ENGRAIS**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après versement des ristournes « Produits du Sol, Approvisionnements et Prestations de Services » et versement de l'intérêt aux parts sociales, décide de doter le report à nouveau d'une provision pour ristourne éventuelle liée au risque de prix constaté sur les engrais pour : **+ 1 000 000,00 €**

VOTES : 116 POUR 101 CONTRE 101 ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

HUITIEME RESOLUTION :**❖ DOTATIONS DES RESERVES FACULTATIVES**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après versement des ristournes « Produits du Sol, Approvisionnements et Prestations de Services » et versement de l'intérêt aux parts sociales, décide de doter le solde de l'excédent net répartissable, en réserve facultative pour : **+ 9 213 499.46 €**

VOTES : 116 POUR 101 CONTRE 101 ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

NEUVIEME RESOLUTION :**❖ RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Le mandat des Administrateurs suivants est arrivé à expiration :

1. SCEA FERME DE BEMONT, Amaury TOUPET à 60117 RUSSY BEMONT
2. SCAVA, Edouard DEGREMONT à 95590 PRESLES
3. EARL STRUBE France, Florian STRUBE à 60190 ESTREES ST DENIS
4. SCEA FANTAUZZI, Grégoire LHOTTE à 60200 VENETTE
5. FERME DES GRANDS CHAMPS, Hervé VAESSEN à 95500 LE THILLAY
6. EARL DE LA CROIX, Nicolas BORGEO à 60380 LOUEUSE
7. SOCIETE DES QUATRE VENTS, Thomas DEFOSSE à 60640 GUISCARD

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, renouvelle donc, pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 Juin 2026, les mandats des Administrateurs suivants, à savoir :

Renouvellement de mandat :

1. SCEA FERME DE BEMONT, Amaury TOUPET à 60117 RUSSY BEMONT
2. SCAVA, Edouard DEGREMONT à 95590 PRESLES
3. EARL STRUBE France, Florian STRUBE à 60190 ESTREES ST DENIS
4. SCEA FANTAUZZI, Grégoire LHOTTE à 60200 VENETTE
5. FERME DES GRANDS CHAMPS, Hervé VAESSEN à 95500 LE THILLAY
6. EARL DE LA CROIX, Nicolas BORGEO à 60380 LOUEUSE
7. SOCIETE DES QUATRE VENTS, Thomas DEFOSSE à 60640 GUISCARD

DIXIEME RESOLUTION**❖ RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constate que le mandat des commissaires aux comptes titulaires et suppléments n'ont pas expiré :

- Mandats des commissaires aux comptes titulaires sont valides jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2027
- Mandats des commissaires aux comptes suppléants sont valides jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025

Il n'y a donc pas lieu de statuer sur ce point.

NB : cette résolution n'est pas soumise au vote

VOTES : ☐ POUR ☐ CONTRE ☐ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

ONZIEME RESOLUTION :

❖ **CONSTATATION DE LA VARIATION DU CAPITAL SOCIAL**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le montant du capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit au 30 Juin 2023, est de 7 213 154 €, soit en diminution de - 15 620 Euros par rapport au montant du capital social, constaté à la date de clôture de l'exercice précédent par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13/12/2022.

NB : Constatation : cette résolution n'est pas soumise au vote.

DOUZIEME RESOLUTION :

❖ **ALLOCATION « INDEMNITES ET TEMPS PASSE » VERSEE AUX ADMINISTRATEURS**

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'Article 30 de ses statuts fixe à 175 000 Euros maximum l'allocation globale dont peuvent disposer les Administrateurs pour les indemnités et le temps passé à la surveillance de la gestion et au contrôle de la Coopérative pour l'exercice 2023/2024.

- ✓ **Conseil d'Administration : 10**
- ✓ **Bureau : 11**
- ✓ **Commissions : 17**
- ✓ **Séminaires stratégiques : 1**

Soit 337 présents contre 366 présents en N-1

Indemnités Président: 1.5 SMIG annuel
Indemnités V/Président, Trésorier et Secrétaire G.....: 0.75 SMIG annuel
Indemnités autres Membres du Bureau.....: 0.25 SMIG annuel
Allocations aux Administrateurs.....: 100 euros/séance

VOTES : ☒ POUR ☐ CONTRE ☐ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

TREIZIEME RESOLUTION :

❖ **ALLOCATION « BUDGET FORMATION » VERSEE AUX ADMINISTRATEURS**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer à 30 000 € maximum l'allocation dont peuvent disposer les Administrateurs au titre du budget formation pour l'exercice 2023/2024.

VOTES : ☒ POUR ☐ CONTRE ☐ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

QUATORZIEME RESOLUTION :

❖ **COTISATIONS SYNDICALES**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les cotisations syndicales AGPB, AGPM, FOP, ou OPG sont débitées au compte de chaque adhérent, pour être ensuite reversées directement à ces associations. Ces cotisations ayant une nature facultative, les sociétaires ne souhaitant pas cotiser à une organisation syndicale pourront s'y opposer chaque année par écrit avant la campagne.

VOTES : ☒ POUR ☐ CONTRE ☐ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

QUINZIEME RESOLUTION :**❖ POUVOIRS**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités d'enregistrement rendues nécessaires du fait des modifications ci-dessus relatées.

VOTES : 146 POUR 10 CONTRE 12 ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

Le Président,
M. Thierry DUPONT



1er scrutateur,
Nicolas MANSART

2ème scrutateur,
Jean Marie FOSSIER

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2022/2023

QUATRIEME RESOLUTION :

↳ DOTATION DES RESERVES OBLIGATOIRES

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un résultat net de :

+ 15 056 226,48 €

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de doter les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

Réserve légale	0,00 €
Réserve - opérations TNA	671 319,15 €
	671 319,15 €

Réserve pour annulation de Parts Soc.

15 620,00 €

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à :

+ 14 369 287,33 €

CINQUIEME RESOLUTION :

↳ DISTRIBUTION D'UN INTERET AUX PARTS SOCIALES

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de servir un intérêt aux parts sociales libérées aux associés coopérateurs inscrits à la date de la présente Assemblée Générale au taux de 2,748%, représentant un montant de **198 217,47 €** et porté au crédit des comptes courants d'activités en valeur 31/01/24.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide également que les écarts seront imputés sur la réserve facultative

SIXIEME RESOLUTION :

↳ DISTRIBUTION DE RISTOURNES EN FAVEUR DES ADHERENTS PROPORTIONNELLEMENT AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LA COOPERATIVE

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration de distribuer les ristournes suivantes aux associés coopérateurs selon les modalités prédéfinies ci-dessous :

- ↳ Ristourne sur tous les Produits du Sol R22 (PC+PF).....: 0,75€/T
- ↳ Ristourne sur tous les Approvisionnements R22.....: 0.20% du CA*
- ↳ Ristourne sur toutes les Prestations de Service R22.....: 0.20% du CA*

*Chiffre d'Affaires

Soit un budget global ristourné de : **988 977,01 €**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, par ailleurs, sur proposition du Conseil d'Administration, de distribuer aux adhérents qui ont apporté leurs récoltes à la coopérative et se sont engagés en prix de campagne :

↳ Une ristourne produits du sol exceptionnelle de 5€ la tonne toute céréale confondue.
Pour un montant total de **2 968 593,39 €**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que ces ristournes seront :

- Portées au crédit des comptes courants d'activité des adhérents en valeur 31/12/23
- que les écarts seront imputés sur la réserve facultative
- et que ces ristournes seront prioritairement affectées à la mise à jour du Capital Social

SEPTIEME RESOLUTION

↳ DOTATION D'UNE PROVISION POUR PARFAIRE LES INTERETS AUX PARTS

L'Assemblée Générale Ordinaire, après versement des différentes ristournes « Produits du Sol, Approvisionnements et Prestations de Services » et versement de l'intérêt aux parts sociales, décide, afin de garantir de manière constante et continue les 5 prochaines années d'intérêts aux parts à ses adhérents, de compléter la provision pour parfaire les intérêts aux parts par un montant additionnel de :

+ 1 000 000,00 €

HUITIEME RESOLUTION

↳ DOTATIONS AUX AUTRES RESERVES

L'Assemblée Générale Ordinaire, après versement des ristournes « Produits du Sol, Approvisionnements et Prestations de Services », versement de l'intérêt aux parts sociales et dotation du report à nouveau, décide de doter le solde de l'excédent net répartissable, en réserve facultative pour :

+ 9 213 499,46 €

Le Président,



**SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE
A G O R A**

Société coopérative au capital variable

Siège social : 2, rue de Roye
60280 CLAIROIX

RCS COMPIEGNE 326 677 366

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Agora
Coopérative Agricole

Au Service de la Terre
2, rue de Roye à CLAIROIX - BP 20119
60201 COMPIEGNE CEDEX
Tél. : 03 44 90 61 90 - Fax : 03 44 83 62 30
SIREN 326 677 366 - TVA : FR 79 326 677 366

**EXEMPLAIRE CERTIFIÉ
CONFORME**

SAS GMBA MONTIEL LABORDE

14, rue Portalis
75008 PARIS

FCN

57, chaussée du Port – CS 90157
51008 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE A G O R A

Société coopérative au capital variable

Siège social : 2, rue de Roye
60280 CLAIROIX

RCS COMPIEGNE 326 677 366

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société coopérative AGORA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la coopérative à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise des provisions telles que décrites dans la note 5 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir par sondages les calculs effectués par la société.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société coopérative AGORA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

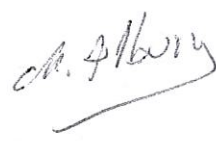
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Châlons-en-Champagne et à Paris, le 27 novembre 2023

Les Commissaires aux comptes



Pour FCN
Sébastien GUILLAUME



Pour GMBA MONTIEL LABORDE
Mathieu ALBOUY

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :

SCA AGORA

Adresse de la coopérative agricole ou l'union :

2 RUE DE ROYE 60280 CLAIROIX

Numéro SIREN :

32 667 736 600 089

Numéro d'agrément :

N°10961

ACTIF			N°10961				
			Exercice 30/06/2023		30/06/2022		
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net	
Capital souscrit non exigé (I)							
Frais d'établissement (II)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*	15 245	15245			
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	886 939	886 939		19 423	
		Indemnités de non-rétablissement					
		Autres immobilisations incorporelles	184 992	17 029	167 963	167 963	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 071 931	903 968	167 963	187 386	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	7 317 206	3 174 222	4 142 984	4 163 661	
		Constructions	104 733 530	77 251 943	27 481 587	30 230 383	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	26 415 724	22 881 998	3 533 726	3 646 389	
		Autres immobilisations corporelles	962 351	934 185	28 166	52 395	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	896 380		896 380	759 785	
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140 325 191	104 242 348	36 082 843	38 852 613	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	2 301 662	86 657	2 215 005	2 265 451	
		Autres participations	5 035 260	667 642	4 367 618	9 329 855	
		Créances rattachées à des participations	175 113		175 113	193 227	
		Autres titres immobilisés					
		Prêts	1 247 458	1 221 734	25 724	39 579	
		Autres immobilisations financières	28 259	25 233	3 026	1 226	
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 787 752	2 001 266	6 786 486	11 829 338	
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)			150 184 874	107 147 582	43 037 292
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	1 453 826	18 369	1 435 457	1 437 600	
		En cours de production					
		Produits finis					
		Marchandises	37 230 725	2 280 657	34 950 068	33 781 761	
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	38 684 551	2 299 025	36 385 525	35 219 361	
	CREANCES (2)	Avances, acomptes versés sur commandes et apports					
		Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	32 039 362	6 794 055	25 245 307	21 946 258	
		Créances clients et comptes rattachés	21 035 329	2 124 866	18 910 463	21 722 643	
		Autres créances	34 614 841	237 327	34 377 514	43 953 623	
		TOTAL CREANCES	87 689 532	9 156 248	78 533 284	87 622 524	
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement	60 686 604	180 796	60 505 808	28 003 405	
		Instruments financiers à terme et jetons détenus					
		Disponibilités	1 875 390		1 875 390	52 367 396	
		Charges constatées d'avance	683 722		683 722	1 053 130	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)			189 619 797	11 636 069	177 983 728	204 265 816
	COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunts (V)					
		Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)		339 819 916	118 798 896	221 021 020	255 135 153		
(1) Dont à moins d'un an :			550468			1 564 052	
(2) Dont à moins d'un an :							

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :		SCA AGORA	
		30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social	7 213 154	7 228 774
	Droits d'entrée	490 565	490 565
	Ecart de réévaluation	242 998	242 997
	Réserve légale	7 305 682	7 305 682
	Réserve indisponible provenant des subventions	3 084 786	3 084 786
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés		
	Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 185 908	1 185 908
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 808 460	3 808 459
	Réserves réglementées	11 380 216	11 303 303
	Autres réserves	42 400 226	40 418 877
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	631 034	631 033
	Report pour ristourne éventuelle	597 255	97 255
	Report à nouveau débiteur	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	15 056 226	3 515 145
	Subvention d'investissement à étaler	3 411 816	3 778 157
	Provisions réglementées	789 308	973 457
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	97 597 634	84 064 398
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	3 837 984	5 649 260
	Provisions pour charges	8 700 248	9 631 744
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	12 538 232	15 281 004
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	12 685	12 684
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 436 756	35 777 598
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 438 845	92 671
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	58 187 557	56 767 999
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 196 447	54 467 725
	Dettes fiscales et sociales	5 084 034	4 243 687
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	299 517	373 612
	Autres dettes	2 492 524	3 262 607
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	736 789	791 168
TOTAL DES DETTES (III)		110 885 153	155 789 751
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)		221 021 020	255 135 153
	(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	11 876 854
	(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	85 044 789
	(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	6 030 323
	(3)	Dont emprunts participatifs	

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union :		SCA AGORA		
			30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises		442 380 924	348 414 575
	Production vendue et cédée		9 150 295	8 318 940
	Fourniture de services		5 349 882	4 422 277
	Produits des activités annexes		178 499	174 001
	Montant net du chiffre d'affaires		457 059 600	361 329 793
	Dont à l'exportation			
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions		61 175	45 184
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		8 646 160	2 704 223
	Transferts de charges		640 287	714 806
	Autres produits		1 274 754	1 118 484
	Total des produits d'exploitation (I)		467 681 976	365 912 490
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises		404 120 979	329 843 036
	Variation de stock de marchandises		-1 479 561	-16 490 199
	Apports et achats de matières premières		8 601 066	7 920 948
	Variation de stock de matières premières		-239 824	-980 239
	Autres achats et charges externes (1)		28 029 065	24 670 740
	Impôts, taxes et versements assimilés		3 139 329	3 528 279
	Salaires		4 563 187	4 146 414
	Charges sociales		1 574 260	1 481 358
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 142 224	4 266 467
		- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	51 000	
		- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	11 154 601	2 568 165
		Dotations aux provisions	74 662	420 145
	Autres charges		1 093 510	1 156 500
	Total des charges d'exploitation (II)		464 824 499	362 531 614
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 857 477	3 380 876
Opérations en commun	Excédent transféré (III)			
	Perte transférée (IV)		110 106	123 064
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles		39 054	29 859
	Produits financiers de participation (2)		620 900	609 275
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		380 174	65 054
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		3 484 969	1 184 583
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		4 701 844	398 349
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)			9 226 941	2 287 120
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		325 336	683 966
	Intérêts et charges assimilées (3)		3 558 550	1 334 621
	Différence négative de change			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)			3 883 886	2 018 587
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			5 343 055	268 533
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)			8 090 425	3 526 345

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union :			SCA AGORA	
			30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		112 128	1 010 869
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		15 193 037	96 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		3 430 164	529 232
	Total des produits exceptionnels (VII)		18 735 329	1 636 101
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		402 396	529 931
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 711 081	49 562
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 971 680	1 619 988
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		12 085 157	2 199 481
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			6 650 172	-563 380
Participation des salariés aux résultats		(IX)	108 913	
Impôts sur les bénéfices		(X)	-424 542	-552 180
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)			495 644 246	369 835 711
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			480 588 019	366 320 566
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)			15 056 226	3 515 145
Remoys	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier		
		- dont redevance de crédit-bail immobilier		
	(2)	Dont produits concernant les entités liées		
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées		

AGORA
Etats financiers au 30 juin 2023 (EURO -Europe)

ANNEXE

Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos au 30 Juin 2023 dont le total est de **221 021 021 €**,
et au Compte de Résultat de l'exercice 2022/2023 présenté sous la forme de liste, et dégageant un excédent de **15 056 226 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Juillet 2022 au 30 Juin 2023

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 2 Novembre 2023.

AGORA
Etats financiers au 30 juin 2023 (EURO -Europe)

INFORMATIONS	NOTE N°	OBSERVATIONS
I/ 1 EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE	1°	
I/ 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES		
a) Règles générales	1°	
b) Dérogations	1°	
c) Permanence des méthodes	1°	
II/ COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET Cpte DE RESULTAT		
a) <u>Capital et Réserves</u>		
- Capital Social	2°	
- Tableau de variation des capitaux propres	3°	
- Tableau de variation nette des autres fonds propres	4°	
b) <u>Provisions</u>		
- Etat des provisions pour risques et charges	5°	
c) <u>Actif immobilisé et amortissements</u>		
- Etat de l'actif immobilisé brut	6°	
- Etat des amortissements	7°	
- Frais d'établissement	8°	
- Frais de recherche et de développement	9°	
- Fonds commercial	10°	
- Autres Immobilisations incorporelles	11°	
d) <u>Actif circulant et dettes</u>		
- Stocks et en cours	12°	
- Différences d'évaluation/éléments fongibles	13°	
- Créances et dettes	14°	
- Etat des échéances des créances et dettes	15°	
- Etat des charges à payer et des produits à recevoir	16°	
- Avances aux dirigeants	17°	
- Différences d'évaluation/titres de placements	18°	
- Placements et disponibilités	19°	
e) <u>Comptes de régularisation</u>		
- Charges et produits constatés d'avance	20°	
- Charges à répartir	21°	
f) <u>Autres éléments du bilan</u>		
- Primes de remboursement des obligations	22°	
- Ecart de conversion (actif-passif)	23°	
g) <u>Eléments concernant plusieurs postes du bilan</u>	24°	
h) <u>Compte de résultat</u>		
- Ch. et prod. financ. concernant les entr.liées	25°	
- Ventilation du chiffre d'affaires	26°	
- Produits et charges exceptionnelles	27°	
j) <u>Op. réalisées sans dérogation avec ass.non coop.</u>	28°	
III/ ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS		
- Dettes garanties par des sûretés réelles	29°	
- Montant engagements financ. hors crédit bail	30°	
- Informations en matière de crédit bail	31°	
- Engagement en matière de pensions	32°	
- Engagement en matière de DIF	33°	
- Effectif moyen de la Coopérative	34°	
- Liste des filiales et participations	35°	

AGORA
Etats financiers au 30 juin 2023 (EURO-Europe)

I/1 EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Note 1

L'année s'est soldée par une collecte R22 : 956 940 t de très bon niveau à l'image de R21 (979 560 tonnes). Les prix des céréales se sont appréciés en début d'exercice, et nous avons observé une baisse depuis l'ouverture du corridor ukrainien.

Corrélativement le prix des intrants a atteint des niveaux extrêmement élevés, voire jamais connus.

Les bons résultats et la performance globale de la coopérative au cours de l'exercice dans ses métiers ont permis de rémunérer ses adhérents engagés en prix de campagne à un très bon niveau de prix, notamment 297,5 €/t pour le blé conventionnel.

La coopérative, privilégiant la fidélité et la qualité de sa relation avec ses adhérents, a en l'espèce appliqué une stratégie engrais impactant le moins possible le cash de ses adhérents, aussi et dans le prolongement de cette politique de proximité, a distribué en fin de campagne, plus de 631 K€ de remise engrais.

La coopérative a cédé cette année 100% de sa participation dans TEREOS AI, ce qui a engendré un produit totale de 11.2 M€ (plus-value de 7.7 M€ complétée d'une reprise de provision d'environ 3.5M€) ainsi que ses participations dans Prise Direct et Ceremis invest, pour se recentrer dans ses métiers de base (appro, collecte). Les provisions pour dépréciation de titres constitués sur les titres de TEREOS (50% de la valeur des titres), ainsi que les titres Prise Direct ont donc été repris intégralement cette année.

Les créances adhérents et usagers/clients demeurent sous surveillance, notamment au constat d'une baisse de prix des céréales et des engrais depuis la clôture de l'exercice, même si et au cas par cas, un certain nombre de dossiers importants a été solutionné.

Les provisions suivantes ont été ajustées pour tenir compte de cet environnement de marché baissier :

- Provision pour créances de 8,8 M€ HT dont 6,7 M€ adhérents
- Provision pour dépréciation de stocks de 2.3 M€ (risque prix principalement)

Dans le cadre de la délocalisation du site de Louvres, la subvention « EPFVO » a fait l'objet d'une reprise pour la dixième année consécutive pour 366 341 €, calculée sur une durée identique à celle des amortissements relatifs aux investissements de substitution réalisés.

La provision pour Restructuration Economique Managériale n'ayant plus d'objet a été intégralement reprise cette année. Pour mémoire, son objet consistait à couvrir les risques de charges supplémentaires liés aux évolutions planifiées de renouvellement en matière de ressources humaines.

I/2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Règles Générales

Les comptes de cet exercice ont été établis suivant les principes résultant du Plan Comptable Général, comprenant des dispositions spécifiques pour les coopératives agricoles introduites par le règlement ANC 2021-01 et applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

b) Déroptions

Il n'a pas été nécessaire de déroger à l'application d'une prescription comptable se révélant être impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière.

A l'exception de l'incidence du traitement comptable de l'expropriation du site de Louvres, il n'a pas été nécessaire de déroger à l'application d'une prescription comptable se révélant être impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière.

Des lignes de crédit ont été substituées à de l'ouverture de crédit classique sur une durée de 2 ans en format INFINE ou Amortissable dans le cadre du financement du BFR au titre des encours adhérents. Le montant au 30 Juin 2023 du capital restant dû s'élevait à 3.8 M€.

c) Changement de méthode

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la forme et les principes fixés par le Plan Comptable Général y compris les dispositions spécifiques concernant les coopératives agricoles.

d) Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

- *Néant*

AGORA
Etats financiers au 30 juin 2023 (EURO - Europe)

**II COMPLEMENTS D'INFORMATION
RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

a) §1 CAPITAL SOCIAL

Rubriques	Début d'exercice	Entrées	Sorties	Fin d'exercice
Capital Social	7 217 806	70 580	86 200	7 202 186
Capital souscrit non indivi	10 968			10 968
TOTAL GENERAL	7 228 774	70 580	86 200	7 213 154

NOTE 2

Les modalités de souscription du capital prévues à l'article 14 des statuts sont les suivantes :

La valeur nominale de la part sociale est fixée à 2 euros

*Activité Céréales

3,75€/T sur les apports céréales , oléagineux, protéagineux, semences en prenant la moyenne des livraisons des trois derniers exercices.

*Activité approvisionnement

1% du chiffre d'affaires H.T. en prenant la moyenne des achats facturés au cours des trois derniers exercices.

*Activité services

1% du chiffre d'affaires H.T. en prenant la moyenne des prestations de services facturées au cours des trois derniers exercices.

Les associés coopérateurs, porteurs de parts sociales "adhérents", sont au nombre de :

2 480

a) §2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Début d'exercice	Entrées	Sorties	Fin d'exercice
Capital social *	7 228 774	70 580	86 200	7 213 154
Prime de fusion	490 565			490 565
Ecart de réévaluation	242 998			242 998
Réserve légale	7 305 682			7 305 682
Réserve indisponible provenant de subvention	3 084 786			3 084 786
Réserve indisponible provenant des op. tra	0			0
Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 185 908			1 185 908
Réserves statutaires ou contractuelles	3 808 459			3 808 459
Réserves réglementées	11 303 308	76 908		11 380 216
Autres réserves	40 418 877	2 553 891	572 542	42 400 226
Provisions pour intérêts aux parts	631 034			631 034
Provisions pour ristournes éventuelles	97 255	500 000		597 255
Résultat 2020/2021	0			0
Résultat 2022/2023	3 515 145	15 058 226	3 515 145	15 058 226
TOTAL GENERAL	79 312 792	18 257 605	4 173 887	93 396 510

* détail des flux en annexe 1

Les provisions pour parfaire l'intérêt aux parts et pour ristournes éventuelles étaient issues des différentes fusions.

Il n'y a pas eu de provision pour parfaire l'intérêt aux parts à l'A.G.O du 13 décembre 2022.

NOTE 3

a) §3 TABLEAU DE VARIATION NETTE DES AUTRES FONDS PROPRES

Rubriques	Début d'exercice	Dot. Excep.	Rep. Excep.	Fin d'exercice
Subventions d'investissements nettes	3 778 157		366 341	3 411 816
Provisions Réglementées	973 458	2 915	187 085	789 308
TOTAL GENERAL	4 751 615	2 915	553 406	4 201 123

NOTE 4

L'étalement des subventions d'investissement est calculé en totale adéquation avec la durée réelle d'amortissement des biens ayant bénéficié de la dite subvention.

b) ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rubriques	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour Risques	5 649 261	516 804	2 328 079	3 837 986
Provisions pour Charges	9 631 744	1 526 624	2 458 120	8 700 248
TOTAL GENERAL	15 281 005	2 043 428	4 786 199	12 538 233

NOTE 5

Les provisions portent principalement à la clôture de l'exercice sur les postes suivants :

1) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires correspondant à la différence entre les amortissements calculés sur les durées d'usage et les amortissements calculés sur les durées d'utilisation, dans le cadre de l'application du règlement CRC 200210 et du règlement CRC 2004-06 du 23 Novembre 2004 - Abrogé et repris par ANC N°2021-01 - relatif à la définition; la comptabilisation et l'évaluation des actifs, pour les immobilisations acquises depuis le 01/07/05.

Le montant des amortissements dérogatoires au 30/06/23 s'élève à 789 307,56 €, en diminution nette de - 184 150 €

2) Engagements de Retraite et CPP

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont établies selon la méthode rétrospective sur une probabilité de départ à la retraite à 62 ans pour les cadres et 60 ans pour les non-cadres. La méthodologie historique a été respectée mais l'âge de départ à la retraite a été harmonisé et tient compte de l'âge minimum de départ à la retraite selon le code de sécurité sociale. Les bases retenues et les calculs actuariels ont été confiés à un organisme de gestion extérieur, spécialisé en ce domaine. La provision IQR s'élève à 2 261 192 €, et représente l'engagement total de la Coopérative au départ des salariés non couvert par un contrat d'assurance.

3) Risques Commerciaux

Les provisions pour risques commerciaux ont fait l'objet de reprises au cours de l'exercice et s'élèvent à 156 662 €. Elles concernent les risques de prix sur la santé végétale, ainsi qu'un litige adhérent.

4) Charges de Démolition

Les provisions pour charges de démolition ont pour but de couvrir l'ensemble des obligations de démolition imposées par la DRIRE, dans le cadre de la fermeture des sites d'exploitation devenus vétustes.

Le montant de la provision au 30/06/23 s'élève à 934 522,05 € et reste stable par rapport à l'exercice précédent.

5) Mise en Conformité

Les provisions pour "Mise en Conformité" concernent, pour l'essentiel, la région du Noyonnais, du Valois, ainsi que le Pays de Thelle. Les stockages d'azote liquide s'inscrivent également dans ce cadre pour la plupart des régions. Le montant de la provision au 30/06/23 s'élève à 3 203 870,22 €, en augmentation nette de plus de 0.6 M€ par rapport à l'année passée, elle est liée pour l'essentiel à la mise en conformité de nos installations industrielles. Ce montant intègre une forte augmentation des prix des matériaux et des travaux pour tenir du contexte inflationniste.

6) Risques fiscaux

Compte tenu des échanges en cours avec l'administration fiscale sur le dossier GIE Synergis Management, la provision de 171 608,00 € a été conservée.

7) Risques

Dans le cadre du risque de dépollution sur nos sites, il avait été provisionné 1 250 000 €

Cette provision est maintenue. Son montant a évolué (1 437 500 €) pour tenir compte du contexte inflationniste.

c) ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Etat de l'Actif Immobilisé brut

Rubriques	Début d'exercice	Entrées	Sorties	Fin d'exercice
Immo. Incorporelles	1 087 177			1 087 177
Immo. Corporelles	138 399 118	1 216 438	166 741	139 428 815
Immo. en cours et acomptes	759 785	819 035	682 441	896 379
Immo. Financières	18 142 104	457 882	9 812 233	8 787 753
TOTAL GENERAL	158 388 183	2 493 355	10 661 415	150 200 123
dont Immo. Financières à des organismes coopératifs	2 301 108	554		2 301 662

NOTE 6

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Le cas échéant, une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales variations, dans ce cadre là, portent principalement sur les cessions de titre TEREOS AGRO-INDUSTRIE (7 006 K€), titres PRISE DIRECT (2 173 K€), titres CEREMIS INVEST (193 K€)

Détail tableau des filiales et participation en annexe

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évaluées à leur valeur nominale.

Etat des amortissements et des dépréciations

NOTE 7

Rubriques	Début d'exercice	Entrées CAR	Sorties CAR	Fin d'exercice
Immo. Incorporelles	882 761	19 423	0	902 184
Immo. Corporelles	100 259 964	4 122 801	186 741	104 196 024
TOTAL GENERAL	101 142 725	4 142 224	186 741	105 058 208

DUREE	EN ANNEE	
	Usage	Utilisation
constructions	25	30
agencements des constructions	15	15
cellules	25	30
voies	20	25
manutention	15	15
bâtiments approv.	20	20
meublier de bureau	4	4
installations techniques, matériel et outillage	5 et 10	5 et 10
matériel de transport	5	5
matériel de bureau	5	5
véhicules de tourisme	3	3
matériel informatique	3	3
logiciels	2	2

d) ACTIF CIRCULANT ET DETTES

Stocks et en cours

NOTE 12

Les céréales en stock ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du prix d'acompte moyen.

Le coût d'achat des céréales s'entend complément de prix lucus.

Les majorations mensuelles acquises de façon certaine au 30 Juin 2023 ont été incluses dans la valeur des céréales.

Les produits du sol en stock au 30 Juin, ayant une valeur inférieure au marché, n'ont pas nécessité de passage de provisions.

Les approvisionnements en stock ont été évalués selon la méthode FIFO, compte tenu de l'application de la loi des "3R".

Pour les engrais, les frais d'approche sont intégrés dans la valorisation du stock et la méthode retenue est le F.I.F.O.

Les approvisionnements en stock au 30 Juin ont une valorisation supérieure au marché.

Cependant, pour tenir compte des marchandises obsolètes et pour les risques de prix sur les engrais, une provision de 2 280 657 € sur les approvisionnements a été comptabilisée.

Stocks	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Stock consommation	10 063 407	11 374 705	-1 311 298
Stock semences	682 373	455 408	226 965
Stock céréales/bio	342 850	39 773	303 077
Stock approvisionnement	26 142 095	23 639 311	2 502 784
TOTAL GENERAL	37 230 725	35 509 197	1 721 528

Différences d'évaluation / éléments fongibles

NOTE 13

P.D.S. : Les produits du sol, en général, sont considérés comme des biens fongibles. En conséquence l'indication de la différence entre l'évaluation figurant au bilan et celle qui résulte ou résulterait des derniers prix vendus ou des derniers prix du marché connus au moment de la clôture des comptes, dont la valorisation au 30 Juin se trouverait être supérieure au marché, serait matérialisée par une provision. Ce ne fut pas le cas pour cet exercice.

APPROVISIONNEMENTS : Les produits de santé végétale et les engrais vendus par la société ne sont pas considérés comme fongibles.

Créances et dettes

NOTE 14

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.

Etat des échéances des créances et des dettes

NOTE 15

Rubriques	Montant brut	Echéance < 1 an	Echéance + 1 an
Créances rattachées à des participations	175 113	175 113	0
Prêt	1 247 458	375 355	872 103
Autres immo financières	28 260	0	28 260
IMMO. FINANCIERES	1 450 831	550 468	900 363
Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	32 039 362	32 039 362	0
Créances clients douteux ou litigieux	31 305	31 305	0
Créances clients et comptes rattachés	21 004 024	21 004 024	0
Personnel et comptes rattachés	600	600	0
Sécurité sociale et autres organismes	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	6 647 215	6 647 215	0
Créances groupe et associés	16 039 310	16 039 310	0
Autres créances	11 927 716	11 927 716	0
Charges constatées d'avance	683 722	683 722	0
CREANCES ET ACOMPTES VERSES	88 373 254	88 373 254	0
TOTAL GENERAL	89 824 085	88 923 722	900 363

Compte tenu du risque potentiel d'impayé sur les créances adhérents non réglées après la moisson, une provision complémentaire a été comptabilisée sur cet exercice.

Etat des provisions sur créances

Rubriques	Début d'exercice	Dot. Prov.	Rep. Prov.	Fin d'exercice
Prov. Débiteurs divers	389 946		152 618	237 327
Prov. Clients divers	108 770		108 770	0
Prov. Usagers (TNA)	1 128 318	2 093 560	1 128 318	2 093 560
Prov. Adhérents	3 985 917	6 780 384	3 985 917	6 780 384
Prov. Associés Coop.	13 671			13 671
Prov. Clients douteux	31 306			31 306
TOTAL GENERAL	5 657 927	8 873 944	5 375 824	9 158 248

Les créances adhérents et usagers sont provisionnées à hauteur de 8 873 944 €, dont 6 780 384 € pour les adhérents.

La méthodologie historique de calcul de la provision a été respectée, et permet de constater l'augmentation, principalement expliquée par la forte hausse des intrants (engrais) subis par les opérateurs agricoles.

Le dispositif "JA" permet aux Jeunes Agriculteurs de bénéficier de conditions financières privilégiées à travers des avances de trésorerie. Au 30 Juin 2023 l'encours financier octroyé s'élevait à 1 221 734,32 €, soit -0,6%.

Elles sont remboursées par compensation avec les apports de P.D.S. effectués à la moisson et également par le versement des Aides Compensatrices aux Surfaces.

Rubriques	Montant brut	Echéance < 1 an	Echéance + 1 an
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	12 685	12 683	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 436 756	5 559 902	9 119 144
Emprunts et dettes financières diverses	82 203	82 203	0
DETTES FINANCIERES	17 531 644	5 654 788	9 119 144
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 198 447	23 198 447	0
Personnel et comptes rattachés	1 116 775	1 116 775	0
Dettes fiscales et sociales	445 392	445 392	0
Etat et autres collectivités publiques	3 521 868	3 521 868	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	299 517	299 517	0
Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	58 187 557	58 187 557	0
Dettes Groupe et associés	3 356 642	3 356 642	0
Autres dettes	2 492 522	2 492 522	0
Produits constatés d'avance	736 789	736 789	0
CREANCES ET ACOMPTES VERSES	93 353 509	93 353 508	0
TOTAL GENERAL	110 885 153	99 008 298	9 119 144

Charges à Payer et Produits à Recevoir

CHARGES A PAYER		15 699 057 €
Emprunts et dettes financières	21 160 €	
Dettes fournisseurs comptes rattachés	14 005 499 €	
Dettes sur Immobilisations	- €	
Autres dettes	52 849 €	
Dettes fiscales et sociales	1 366 078 €	
Associés coop. crédits à régulariser	252 886 €	
Charges à payer	- €	
Intérêts courus	585 €	
PRODUITS A RECEVOIR		3 413 123 €
Clients et comptes rattachés	1 740 638 €	
Autres créances		
Associés coop. débit à régulariser	49 085 €	
Banques, établissement financiers, VMP	1 623 400 €	

NOTE 16

Avances aux dirigeants

Aucune avance n'a été allouée aux dirigeants de la Société.

NOTE 17

Les indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration se sont élevées à 164 181 €.

Placements et Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

NOTE 19

Les provisions sur Valeurs Mobilières de Placement ont été calculées sur la différence entre le cours d'achat et le cours de bourse constaté sur Euronext au 30 Juin 2023.
Cette provision s'élève à 180 796 €, en diminution de 14 009 €.

Les placements (comptes 506 à 507) répondent aux exigences statutaires et exclus tout risque né d'un placement à caractère spéculatif, pour autant le capital n'est pas garanti.

e) COMPTES DE REGULARISATION

Charges et produits constatés d'avance	
Rubriques	Montant
Charges d'exploitation constatées d'avance	607 647
Charges d'exploitation constatées d'avance sur PDS	0
Charges d'exploitation constatées d'avance sur Approv	38 547
Charges d'exploitation constatées d'avance sur Personnel	0
Charges d'exploitation constatées d'avance sur plusieurs exercices	887
Charges financières constatées d'avance	183
Charges financières CM CIC constatées d'avance	36 457
Charges financières futures et options constatées d'avance	0
TOTAL GENERAL	683 721

Rubriques	Montant
Produits d'exploitation constatés d'avance	736 789
Produits financiers d'avance	0
Produits financiers futures et options constatés d'avance	0
TOTAL GENERAL	736 789

NOTE 20

g) Eléments concernant plusieurs postes du bilan

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation			
Rubriques	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec un lien de participation	Mt dettes à créances rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes versés sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes versés sur immob. corporelles			
Participation	5 848 333	542 369	
Créances rattachées à des participations	0	175 113	
Prêt			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commande	16 094 911	11 434	
Clients et comptes rattachés	16 391 888	254 400	
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 358 418	-22 337	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	0		
Produits de participation	542 762	30 428	
Autres produits financiers	453 451		
Charges financières	586 222		
TOTAL GENERAL	56 275 885	991 407	0

NOTE 24

h) COMPTE DE RESULTAT

<u>Charges et produits financiers concernant les entreprises liées</u>	
Charges financières :	586 221,92 €
Produits financiers :	1 026 641,80 €

NOTE 25

NB : Les chiffres énoncés, relatifs aux entreprises liées; concernent le périmètre de consolidation élargie au lien économique stratégique.

En application du règlement ANC n° 2010-02 et 201-03, aucune information n'est communiquée sur les transactions conclues entre les parties liées.

A ce titre, il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées, d'importance significative, qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales du marché.

Les produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles s'élèvent à 39 054 €

Ventilation du chiffre d'affaires en Euros

NOTE 26

Par branches :	
Céréales de consommation	314 119 407 €
Céréales bio	606 737 €
Céréales de semences	1 333 194 €
Approvisionnements	140 054 391 €
Autres	945 872 €
TOTAL	457 059 600 €

Dont activité dérogatoire	
Produits du sol usagers	15 215 250 €
Produits du sol extérieur	23 478 €
Produits sem usager et prestations station	96 €
Semences fournisseurs	3 484 €
Approvisionnements	9 520 245 €
Autres	5 046 438 €
TOTAL	29 808 991 €

Ventilation des Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et Transfert de charges

Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions : 8 693 015 €
Transfert de Charges : 650 526 €

Par secteur géographique :

Il n'est pas fait mention de la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, cette information n'étant pas significative dans la mesure où les ventes sont réalisées par CEREMIS.

Détail des charges et produits exceptionnels et des produits et charges sur exercices antérieurs

NOTE 27

CHARGES EXCEPTIONNELLES		12 085 157 €
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	402 396	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 711 081	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 971 680	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		18 735 329 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112 128	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 193 037	
Reprise sur provisions et transferts de charges	3 430 164	

Activité Tiers non Associés

NOTE 28

La coopérative est exonérée d'IS dans la relation avec les Associés Coopérateurs.

La Coopérative travaille avec des TNA dans les proportions inférieures à ce qui est autorisé par les textes.

MB APPROV	1 047 734
MB APPORT	95 149
MB SEMENCES	1 022
PRESTATIONS	-787 128
	356 777
CHARGES/PRODUITS	1 267 820
RESULTAT DEROGATOIRE	1 624 597

III ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles
La société n'a pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

NOTE 29

Montant engagements financiers hors crédit bail (décision du C.A. au titre de l'exercice 22/23)

NOTE 30

Engagements reçus :		233 487 742 €
FRANCEAGRIMER plafond	233 000 000 €	
Capital Responsabilité Quinquennale	487 742 €	
Unigrains	0 €	
Soliprotéol	0 €	
Capital Responsabilité des Administrateurs	0 €	
Engagements donnés sur financement MLT (CRD) :		2 443 969 €
Verdis	0 €	
Union Synergis	720 600 €	
SCI LE RONCE	244 508 €	
SCI CLOS DE PRESLE	392 002 €	
SYNERGIS LOGISTIQUE	0 €	
SYNERGIS INVEST	150 862 €	
UCAVO	466 044,00 €	
SEMMAPI	469 953,00 €	
Engagements donnés sur financement CT :		326 490 212 €
FRANCEAGRIMER plafond	233 000 000 €	
Gage SAAR LB plafond	19 000 000 €	
Ceremis	58 471 975 €	
Ceremis Trading	646 000 €	
EasiNov	0 €	
Laermans	100 000 €	
CACEIS	15 803 237 €	
Synergis Logistique	100 000 €	
Verdis	0 €	
Inoxa	369 000 €	
Engagements donnés sur financement en compte courant :		21 200 000 €
Union Synergis	10 000 000 €	
Laermans	3 000 000 €	
GIE Synergis Management	3 000 000 €	
SCI Le Ronce	3 000 000 €	
Synergis Logistique	1 000 000 €	
Synergis Invest	1 000 000 €	
SCI Le Clos de Presles	200 000 €	
Engagements donnés en garanties sur risques d'approvisionnement du marché :		
CEREMIS (Cargill)	147 700 €	
CEREMIS Trading (Cargill)	215 350 €	
Cas particulier du GIE UNISIGMA		
Engagements donnés sur financement en compte courant :		148 240 €

Note 35 suite

FILIALES ET PARTICIPATIONS		CAPITAL	RESERVES ET REPORT A NOUVEAU AVANT AFFECT. RESULTAT		QUOTE PART CAPITAL EN %	VC TITRES DETENUS		PRETS/AVANCES CONSENTIS PAR LA STE	MONTANT AVALS/CAUTIONS	CHIFFRE D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES
			BRUTE	NETTE		BRUTE	NETTE					
FILIALES												
CEREMIS	104 940	70 532	27.53%	28 827	28 827	58 619 675	1 102 813 708	0				
CEREMIS TRADING	12 920	302 163	43.10%	12 930	12 930	646 000	6 599 119	284 700				122 706
CEREMIS Invest												
LAERIMANS	38 113	18 672	100.00%	301 209	57 005	3 100 000	11 374	7 074				
ISCI LE RONCE	1 000	104 040	99.00%	990	990	3 244 508	0	99 570				50 000
ISCI LE CLOS DE PRESLES	152	89 831	100.00%	48 961	48 961	592 002	198 713	86 464				66 000
SYNERGIS LOGISTIQUE	71 800	-13 140	100.00%	200 000	120 000	1 100 000	1 055 021	-19 407				
SYNERGIS UNION	45 000	47 834	93.33%	42 000	42 000	10 720 600	1 942 189	0				
GIE SYNERGIS MANAGEMENT	2 400	12 450	91.67%	2 200	2 200	3 000 000	5 216 478	-59				
SYNERGIS Invest	100 000	-506 874	100.00%	100 000	50 000	1 150 862	45	-478 335				
UCAVO	166 380	91 555	72.98%	515 500	515 500	466 044	170 230	10 680				295 436
VERTDIS	5 836 128	34 865 528	12.27%	1 935 060	1 935 060		192 805 053	-2 996 141				
PRISE DIRECT												
EASINOV	120 000	-31 541	50.00%	60 000	40 000		0	-40				
PARTICIPATIONS												
SEMMAIP	1 541 760	953 636	46.74%	1 139 737	1 139 737		1 158 888	-13 194				
UNISIGMA	571 875	-993 993	34.00%	194 437	0	469 953	594 363	-993 993				
TEREOS AGRO-INDUSTRIE												
INOXA	3 206 144	459 656	7.38%	236 592	236 592	369 000	1 291 582 623	47 238				
				4 818 444	4 229 802							
AUTRES PARTICIPATIONS												
Informations non significatives												

Risque juridique non limité

Montant du capital 0 €
Eléments inscrits dans les livres de la société en date du 30 Juin 2023

Engagement en matière de pension

Le montant des IFC au 30 Juin 2023 s'établit comme suit :

Provision internalisée	1 929 946 €
Contrat collectif CIC Assurances	331 248 €
soit un total de :	2 261 192 €

L'IDR est calculée sur l'Engagement Global (Total) jusqu'au départ à la retraite en base 62 ans pour les cadres et 60 ans pour les non-cadres.

Engagement en matière de droit individuel à la formation

Le CPF s'est substitué au DIF depuis 2015

Effectifs permanents au 30 Juin 2023

	Début exercice	Entrées	Sorties	Fin exercice
Responsable de Région	6		3	3
Technico Commerciaux	16	4	1	19
Assistant Commercial et Administratif	7		1	6
Chef de dépôt/Adjoint/Centre/Silo	22	2	4	20
Agent de Dépôt	4	1		5
Magasinier approvisionnement	24	4	4	24
Magasinier Conseil	3		2	1
Contremaître semences	1			1
Technicienne semences	1	1	1	1
Conducteur d'installation semences	3		1	2
Responsable du service entretien	1			1
Mécaniciens	4			4
AGORA	92.00	12.00	17.00	87.00

Filiales et participations

Le tableau des principales filiales et participations figure en page suivante.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES AGORA S/CLASSE 26

au 30/06/2023

	Début Exercice	Entrées	Sorties	Fin Exercice
Titres de Banque				
261010 CA BRIE PICARDIE (Menu)	344 872.00			344 872.00
261040 CRCA RIBECOURT	102 424.00			102 424.00
261060 CRCA IDF	166 520.61			166 520.61
261070 CREDIT COOPERATIF	64 721.00			64 721.00
261080 CREDIT MUTUEL LVL	15.00			15.00
	678 552.61	0.00	0.00	678 552.61
Participations coopératives agricoles				
262570 CAHN(NAT'UP)	15.24			15.24
262110 CERESIA(ACOLYANCE)	96.00			96.00
262560 COOP SAUQUEVILLE/CAHN(NAT'UP)	304.90			304.90
262300 COOP/MILLY	390.15			390.15
262590 NORIAP	1 406.00			1 406.00
262152 UNEAL	129 014.00			129 014.00
262153 SANATERRA	1 750.00			1 750.00
262121 ARL	152.48			152.48
262122 SEVEPI	1 687.00			1 687.00
262200 NAT'UP(CAPSEINE)	5 093.00			5 093.00
262124 CAT	152.45			152.45
262141 UCADO	15.24			15.24
262142 UCAVRAP	7 012.65			7 012.65
2622105 HUREPOIX LIMOURS	7.62			7.62
262140 UCAC	5 261.25			5 261.25
262160 VALFRANCE	5 000.00			5 000.00
262162 TEREOS AGRO-INDUSTRIE	7 005 693.00		7 005 693.00	0.00
	7 163 050.98	0.00	7 005 693.00	157 357.98
Participations GIE				
262670 UNISIGMA	194 437.50			194 437.50
262650 SYNERGIS MANAGEMENT	2 200.00			2 200.00
	196 637.50	0.00	0.00	196 637.50
Participations unions				
262310 INVIVO	954 646.00			954 646.00
262610 UCAVO	515 500.00			515 500.00
262360 UNION SYNERGIS	42 000.00			42 000.00
262411 SILO HEUDICOURT	15 250.00			15 250.00
262370 UNION SERVICES COOP	2 505.00			2 505.00
262380 CEREMIS	28 827.00			28 827.00
262439 SYNERCEAU	10.67			10.67
262143 COOP APPROX VAL OISE	60.98			60.98
262144 UNION NAT COOP	76.22			76.22
2622106 FEDER.COOP APPR ID	91.47			91.47
2622107 FEDER.COOP 95 IDF	0.15			0.15
262340 UNION UCACEL / SENALIA	490 528.00			490 528.00
262730 UNION COOPS BIO CEREALES	1 288.00	554.00		1 842.00
262146 UNION CANAL SEINE NORD(EUROSEINE)	1 000.00			1 000.00
262420 UNION ADHERENTS COOP	10 000.00			10 000.00
262820 UNION FINANCES GRAINS	15 000.00			15 000.00
262620 UNIONS UCAUPA	4 756.41			4 756.41
	2 081 539.90	554.00	0.00	2 082 093.90
Participations S.A.SASU agricoles ou para-agricoles				
262660 GICASA(KIERHIS)	15.24			15.24
262632 CNTA	2 019.95			2 019.95
262154 PRISE DIRECT'	2 173 000.00		2 173 000.00	0.00
262155 CEREMIS TRADING	12 920.00	10.00		12 930.00
262760 FIDICOOP	82 121.50			82 121.50
262750 LAERMANS	301 209.48			301 209.48
262156 VERTDIS	1 935 060.00			1 935 060.00
262157 SYNERGIS LOGISTIQUE	120 000.00	80 000.00		200 000.00
262158 CEREMIS INVEST.	193 000.00		193 000.00	0.00
262159 SYNERGIS INVEST.	50 000.00	50 000.00		100 000.00
262161 EASINOV	60 000.00			60 000.00
262163 BE API	39 900.00			39 900.00
262740 SEMMAP	1 139 737.26			1 139 737.26
262550 INOXA	236 592.00			236 592.00
262800 VANNOOTE	457.35			457.35
	6 346 032.78	130 010.00	2 366 000.00	4 110 042.78
Participations S.C.I./SCM				
262000 STE CIVILE IMMOBILIERE	0.00			0.00
262700 SCI CLOS DE PRESLES	48 961.27			48 961.27
262710 STE CIVILE DU RONCE	990.00			990.00
262715 SCM NEULLY	76.22			76.22
	50 027.49	0.00	0.00	50 027.49
Participations SICA				
262350 SENALIA SICA	36 591.00			36 591.00
262500 SPR	4 800.00			4 800.00
262810 PARTS SICA EXPLOITATION	15.24			15.24
262435 SICA LE HAVRE	12 287.39			12 287.39
262436 SICADEP	2 134.29			2 134.29
262437 SICARADEP	6 097.96			6 097.96
262438 SICARPO	19.06			19.06
262432 SICA AGRORESO	250.00			250.00
262790 PARTS SICA HABITAT	15.24			15.24
	62 210.18	0.00	0.00	62 210.18
Versements repres.apports non capitalisés				
267000 Appel de fonds Heudicourt	193 227.88		18 114.77	175 113.11
	193 227.88	0.00	18 114.77	175 113.11
Autres créances immobilisées				
276200 THEMIS A.I. (SYRAL)	0.00			0.00
276210 THEMIS A.I. (TALFIE SYRAL)	0.00			0.00
276220 THEMIS A.I. (THEAL)	0.00			0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00
	16 771 279.32	130 564.00	9 389 807.77	7 512 035.55

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 DECEMBRE 2023

COMPTES SOCIAUX

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en présentiel en Assemblée Générale Ordinaire, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, et conformément à nos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre Coopérative au cours de l'exercice 2022/2023.

Les éléments figurant dans ce rapport reprennent naturellement les chiffres clés et marquants liés au dépôt de notre liasse fiscale. Nous nous appuierons également sur les caractéristiques essentielles de nos différents métiers.

L'année s'est soldée par une collecte R22 : 956 940 t de très bon niveau à l'image de R21 (979 560 tonnes).

Les prix des céréales se sont appréciés en début d'exercice, et nous avons observé une baisse depuis l'ouverture du corridor ukrainien.

Corrélativement le prix des intrants a atteint des niveaux extrêmement élevés, voire jamais connus.

Les bons résultats et la performance globale de la coopérative au cours de l'exercice dans ses métiers ont permis de rémunérer ses adhérents engagés en prix de campagne à un très bon niveau de prix.

La coopérative a cédé cette année 100% de sa participation dans TEREOS AI, ce qui a engendré un produit total de 11.2 M€ (plus-value de 7.7 M€ complétée d'une reprise de provision d'environ 3.5M€) ainsi que ses participations dans Prise Direct et Ceremis invest, pour se recentrer dans ses métiers de base (appro, collecte). Les provisions pour dépréciation de titres constitués sur les titres de TEREOS (50% de la valeur des titres), ainsi que les titres Prise Direct ont donc été repris intégralement cette année.

Les perspectives pour la campagne R2023, compte tenu des informations déjà livrées par la moisson, sont très encourageantes, avec de très bons rendements.

APPORTS « AGORA »

COLLECTE GLOBALE AGORA									
	2003-2004	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	VARIATION
BLES	498 865	410 144	627 087	610 806	731 526	606 755	665 098	651 757	-2,01%
TRITICALE	260	49	172	110	76	372	386	291	-24,61%
SEIGLE	14	5	144	105	0	17	117	55	-52,87%
SARRAZIN	0	0	15	87	0	21	17	0	NS
EPEAUTRE	0	0	0	0	0	0	231	0	NS
CAMELINE	0	0	0	0	0	0	80	17	-78,97%
AVOINE	2 009	506	613	502	581	400	859	610	-28,97%
ORGES	92 894	81 842	111 886	100 967	124 728	111 781	114 757	122 129	6,42%
MAIS	64 076	48 198	74 515	67 232	77 407	65 716	108 426	71 773	-33,81%
COLZA	33 268	60 458	80 569	70 718	67 605	54 563	53 317	71 538	34,17%
TOURNESOL	53	147	309	292	750	2 058	4 968	7 350	47,93%
SOJA	0	34	8	26	49	9	8	138	1572,60%
SORGHO	0	0	0	0	0	0	41	0	NS
LIN	68	8	0	0	0	0	0	0	NS
POIS	42 029	9 202	14 647	12 544	14 752	14 218	11 503	10 996	-4,41%
FEVEROLES	4 182	3 432	1 704	694	438	405	1 097	1 101	0,35%
BIO (C2+AB)	0	60	284	120	1 067	1 722	2 335	2 343	0,31%
SEMENCES	16 081	15 504	16 410	15 523	15 790	16 423	16 317	16 842	3,22%
TOTAL	753 798	629 589	928 364	879 724	1 034 771	874 461	979 560	956 941	-2,31%

L'exercice 2022/2023, a été bénéfique pour les exploitations et se conclut par un volume de collecte plus que satisfaisant et des prix de céréales élevés (même si nous avons constaté une baisse dès la seconde moitié de l'exercice) permettant de continuer à renflouer financièrement quelque peu les trésoreries des adhérents.

Le versement de Compléments de Prix tout au long de l'exercice, a permis d'atteindre des niveaux de prix supérieurs à l'environnement concurrentiel. L'utilisation du Marché à Terme par l'intermédiaire de CEREMIS dans un cadre de gestion prédéfini, associée à une maîtrise des coûts d'intermédiation, a permis de rémunérer les Blés engagés en prix de campagne à un très bon niveau de **297,50€/T**.

En approvisionnement et semences, notre Chiffre d’Affaires s’est fortement accru à (en Euros) :

Chiffre d’affaires de l’activité approvisionnements & semences : 140 054 391 €
dont :

- Pour les engrais	71.372.866 €
- Pour les produits de santé végétale	38.110.889 €
- Pour l’aliment du bétail	9.505.567 €
- Pour les semences	9.232.191 €
- Pour les semences et graines appro	6.462.167 €
- Autres	5 370 711 €

Soit une forte hausse, notamment impactée par l’augmentation du Chiffre d’Affaires Engrais et Produits de Santé Végétale dans un contexte économique inflationniste.

La coopérative, privilégiant la fidélité et la qualité de sa relation avec ses adhérents, a en l’espèce appliqué une stratégie engrais impactant le moins possible le cash de ses adhérents, aussi et dans le prolongement de cette politique de proximité, a distribué en fin de campagne, plus de 631 K€ de remise engrais.

Avant que nos Commissaires aux Comptes ne vous donnent lecture de leurs rapports, permettez-moi de souligner quelques chiffres significatifs de nos activités et de nos résultats.

❖ Chiffres en Euros

En Euros	2022-2023	2021-2022
Chiffre d'affaires	457 059 600	361 329 796
Résultat d'exploitation	2 857 477	3 380 876
Résultat financier	5 343 055	268 533
RCAI	8 090 425	3 526 346
Résultat Exceptionnel	6 650 172	-563 380
Participation	108 913	0
Impôts sur les bénéfices	-424 542	-552 180
Résultat Net	15 056 226	3 515 146

Pour cette campagne Agora affiche un chiffre d’affaires à hauteur de 457 M€. Ce chiffre représente une croissance de + 27% soit en valeur absolue de + 96 M€ et

dépasse tous les chiffres d'affaires jamais connu chez Agora. Il est le reflet du contexte inédit rencontré sur la campagne 2022-2023.

L'environnement économique inflationniste a eu pour conséquence un effet prix important sur le chiffre d'affaires global de la coopérative.

Au 30 juin 2023, l'EBITDA était de 6,3 M€ (*nouvelle définition) et l'EBE de 8,8 M€ ce qui traduit la très bonne performance des métiers cette année.

Economiquement, avec un Excédent Brut d'Exploitation en augmentation par rapport à l'année précédente, la coopérative a su démontrer encore une fois sa capacité d'adaptation à un environnement économique incertain par la complète maîtrise de ses métiers.

**EBITDA (définition HCCA) = EBE + Transfert de charges + Reprises amortissements dépréciations et provisions – dotations d'exploitation – dotations aux provisions – autres charges – Participation (N-1 EBITDA recalculé = 6.932.537 €)*

La maîtrise de ses charges : La coopérative a été impacté cette année par des couts de transport élevés mais a su maîtriser son poste de charge d'énergie qui reste stable.

Le compte de résultat de la coopérative en cette fin d'exercice a été impacté par l'effet des cessions de participations, son résultat financier et exceptionnel respectivement de 5,3M€ et 6,6M€ portent l'empreinte des 3 cessions de participations.

Néanmoins, et hors effet des cessions, cette année encore la coopérative a maintenu son résultat financier proche de 1 M€, même si une surveillance accrue et une gestion dynamique s'imposent au vu du constat de la hausse continue des taux d'intérêts.

Notre capital social décroît très légèrement à 7.213.154 Euros au 30 Juin 2023.

Les capitaux propres de la coopérative avoisinent les 100 M€ et garantissent à la coopérative et ses adhérents la solidité financière nécessaire à la pérennité, au développement et la sécurisation de ses activités.

Le nombre d'adhérents actifs de la Coopérative AGORA, quant à lui, s'élève à :

✓ 2 480 sociétaires porteurs de parts au 30 Juin 2023

Les comptes courants créditeurs passent de 58 M€ au 30 juin 2022 à 60 M€ au 30 juin 2023, nos adhérents nous témoignent une nouvelle fois de leur confiance.

L'autonomie financière de la Coopérative demeure solide avec une capacité d'autofinancement de plus de 11,8 M€

AGORA n'a pas eu recours à des financements bancaires extérieurs MLT significatifs sur cet exercice. Son niveau d'endettement reste donc faible à 11.8 M€.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance ;

Exercices	Total Dettes Fournisseurs	Factures à 30 Jours	Factures à 45 Jours	Factures > à 60 Jours
2015/2016	6 521 276,73 €	5 695 322,26 €	604 586,83 €	221 367,64 €
2016/2017	5 078 377,36 €	3 738 855,44 €	1 255 730,49 €	83 791,43 €
2017/2018	6 698 585,72 €	6 677 791,81 €	61 487,19 € -	40 693,28 €
2018/2019	6 936 781,01 €	7 233 976,29 € -	204 472,86 € -	92 722,42 €
2019/2020	8 040 061,39 €	8 398 721,28 € -	34 653,17 € -	324 006,72 €
2020/2021	7 456 911,91 €	7 230 316,21 €	108 789,50 €	117 806,20 €
2021/2022	18 731 815,63 €	14 750 785,17 €	3 039 940,05 €	941 090,41 €
2022/2023	9 490 464,91 €	7 946 712,75 €	373 679,39 €	1 081 342,44 €
à prendre en net de débit crédit les comptes 401+404				

et le tableau des créances TTC.

Exercices	CREANCES ECHUES	EN % DE CA..	EN % D'ACHAT	NB FACTURES
2018/2019	25 044 772 €	9,38%	11,01	NC
2019/2020	23 800 899 €	8,31%	9,94%	NC
2020/2021	21 647 920 €	8,18%	9,82%	NC
2021/2022	21 120 117 €	5,85%	6,25%	NC
2022/2023	19 786 287 €	4,33%	4,80%	NC

NC = non communiqué

INFORMATION SUR L'ACTIVITE DES FILIALES

Les filiales, en lien direct avec AGORA, n'ont quasiment pas évolué au cours de cet exercice ; à noter l'évolution traditionnelle des participations dans Synergis Logistique et Synergis invest, UCBC pour au global +130 564€.

L'information concernant l'activité et les résultats de ces filiales figure dans l'annexe ci-jointe (Filiales et participations au 30 Juin 2023).

INFORMATION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat de + 15 056 226,48 € comme suit :

RESULTAT net	15 056 226,48 €
Réserve (opération T.N.A.)	671 319,15 €
Autres réserves statutaires	0 €
Réserve indisponible	0 €
TOTAL A AFFECTER	671 319,15 €
REPORT A NOUVEAU	671 319,15 €
SOLDE A IMPUTER	14 384 907,33 €
RESERVE LEGALE	0 €
RESERVE ANNULATION PARTS SOCIALES	15 620,00 €
REPORT A NOUVEAU	0 €
EXCEDENT REPARTISSABLE	14 369 287,33 €
INTERET AUX PARTS (taux max pour 22/23 = 2,748 %)	198 217,47 €
PROV POUR PARFAIRE INT. PARTS	1 000 000,00 €
RIST/ SUR LIVRAISONS R2022 (0,75€/t)	717 682,84 €
RIST/ SUR APPROVISIONNEMENT (0,20% du CA) R2022	267 268,38 €
RIST/ SUR PRESTATION DE SERVICES (0,20% du CA) R2022	4 025,79 €
RIST EXCEPT PRIX DE CAMPAGNE	2 968 593,39 €
AUTRES RESERVES	9 213 499,46 €

INFORMATION SUR LES PRINCIPES ET LES MODALITES DE LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

Concernant les organes de gouvernance, il est rappelé qu'ils sont constitués d'un Conseil d'Administration, qui élabore la stratégie de la Coopérative et vérifie sa bonne mise en application par la Direction Générale, d'un bureau et de commissions qui préparent le travail du Conseil d'Administration.

Membres du Conseil d'administration et invités Atouts Jeunes :

Décision depuis CA du 14/12/15			Du 1er Juillet 2022 au 30 Juin 2023					
TRIS	TITRE	ADH	Administrateurs	Conseils d'Administration	Bureaux AGORA	Commissions AGORA	AGORA 2030	TOTAL
0	Membre	1700004	GRECY Olivier	10	10	5	1	26
0	Trésorier	1100051	DE LAVEAUCOUPET Aymar	7	9	2	1	19
0	Vpdt	101127	DEGREMONT Edouard	10	11	1	1	23
0	Pdt	1410171	DUPONT Thierry	10	11	1	1	23
0	Membre	1403919	GRODET Etienne	9	10	3	1	23
0	Secrétaire Gal	1131238	PLASMANS Fabrice	10	8	4	0	22
0	Vpdt	1856123	TOUPET Amaury	9	10	5	1	25
2	ADM	1131140	ARNOULD Damien	7	---	1	0	8
1	ADM	155161	BORGEO Nicolas	9	---	5	0	14
1	ADM	1100026	BRICOUT Jean-Pierre	9	---	2	0	11
1	ADM	1405607	BRISPOU Philippe	0	---	1	0	1
1	ADM	142201	CARON Luc	10	---	3	0	13
1	ADM	1814030	DEFOSSE Thomas	3	---	0	0	3
1	ADM	1451614	FAYEULLE Romain	10	---	3	0	13
1	ADM	1131126	FOSSIER Jean-Marie	0	---	0	---	0
1	ADM	1116820	LHOTTE Grégoire	10	---	13	0	23
1	ADM	1949138	MENAGE Sylvie	9	---	2	0	11
1	ADM	1131271	MONMIREL Baptiste	8	---	4	0	12
1	ADM	1641135	PILLOT Denis	0	---	0	0	0
1	ADM	1403218	SAINT-BEULVE Mathieu	9	---	2	0	11
1	ADM	1122678	STRUBE Florian	8	---	8	0	16
1	ADM	1890230	THOMASSIN Cédric	9	---	2	0	11
1	ADM	919	TRUPTIL Vincent	0	---	0	0	0
1	ADM	1131243	VAESSEN Hervé	9	---	1	0	10
1	ADM	1490308	VANDAELE Patrick	0	---	0	0	0
1	ADM	1440210	VERIN Olivier	0	---	0	0	0
1,5	ADM - invité permanent	1901914	SMESSAERT Luc	1	---	0	0	1
2	ATOUT JEUNE	0113149	DEZUTTER REMI	1	---	0	0	1
2	ATOUT JEUNE	0003502	GLACET ALEXANDRE	1	---	0	0	1
2	ATOUT JEUNE	1640138	LHOTTE GEORGES	3	---	0	0	3
2	ATOUT JEUNE	108601	DE MOUSTIER Clément	0	---	0	0	0
2	ATOUT JEUNE	144681	CHEVALLIER Eric	0	---	0	0	0
2	ATOUT JEUNE	1651122	MANSARD Nicolas	0	---	0	0	0
2	ATOUT JEUNE	1131153	SAINT-BEULVE Thibaut	0	---	0	0	0
3	Invité commissions	140411	BEAUDOIN Etienne	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	1100015	BOURGEOIS Thomas	---	---	2	---	2
3	Invité commissions	43721	BROHEZ Philippe	---	---	3	---	3
3	Invité commissions	1440261	CRIGNON Hugues	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	1144809	D'ARRENTIERES Marc	---	---	5	---	5
3	Invité commissions	1153615	DELALEAU Laurent	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	108601	DE MOUSTIER Philibert	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	146102	DESPANQUES Jérôme	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	1100050	D'HEYGERE Jean-Luc	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	1480195	DOUCHET Jean-Baptiste	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	143241	GILLE Alain	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	1946207	HOUPIN Charly	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	4307	INGLARD François	---	---	0	---	0
0		1140774	LARTIGUE Michel	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	1105520	LEYSSENS Thierry	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	1131209	MONMIREL Eric	---	---	0	---	0
3	Invité commissions	1066	REMY Frédéric	---	---	2	---	2
3	Invité commissions	1131245	RIBOLLET Hugues	---	---	1	---	1
3	Invité commissions	186201	VALLAEYS Alain	---	---	0	---	0
PRESENCE				181	69	81	6	337

Au cours de cet exercice, le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois, le Bureau 11 fois et les Commissions 17 fois.

Deux réunions liées aux axes stratégiques de la Coopérative s'est tenue au cours de l'exercice.

Globalement 337 présents, élus ou adhérents, ont contribué à la vie de la Coopérative.

Le Conseil d'Administration est également représenté dans plusieurs structures stratégiques pour AGORA :

- Cérémis pour la commercialisation des céréales
- Inoxa pour les achats d'intrants
- Vertdis pour le retail

Enfin, vous pourrez prendre connaissance de la liste des Administrateurs qui sollicitent le renouvellement de leur mandat à cette Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 ans :

Le mandat des Administrateurs suivants est arrivé à expiration :

SCEA FERME DE BEMONT, Amaury TOUPET à 60117 RUSSY BEMONT

SCAVA, Edouard DEGREMONT à 95590 PRESLES

EARL STRUBE France, Florian STRUBE à 60190 ESTREES ST DENIS

SCEA FANTAUZZI, Grégoire LHOTTE à 60200 VENETTE

FERME DES GRANDS CHAMPS, Hervé VAESSEN à 95500 LE THILLAY

EARL DE LA CROIX, Nicolas BORGGOO à 60380 LOUEUSE

SOCIETE DES QUATRE VENTS, Thomas DEFOSSE à 60640 GUISCARD

Il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de renouveler pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 Juin 2026, les mandats des Administrateurs suivants, à savoir :

Renouvellement de mandat :

SCEA FERME DE BEMONT, Amaury TOUPET à 60117 RUSSY BEMONT

SCAVA, Edouard DEGREMONT à 95590 PRESLES

EARL STRUBE France, Florian STRUBE à 60190 ESTREES ST DENIS

SCEA FANTAUZZI, Grégoire LHOTTE à 60200 VENETTE

FERME DES GRANDS CHAMPS, Hervé VAESSEN à 95500 LE THILLAY

EARL DE LA CROIX, Nicolas BORGGOO à 60380 LOUEUSE

SOCIETE DES QUATRE VENTS, Thomas DEFOSSE à 60640 GUISCARD

Cette année pour la deuxième fois consécutive a été une très bonne année pour la coopérative.

La maîtrise de ses métiers lui a permis d'atteindre encore cette année un très bon résultat économique et de bien rémunérer ses adhérents

Ses fonds propres forment un socle solide vis-à-vis des tiers (notamment les financeurs) et sécurisent durablement le financement de ses décisions stratégiques.

Son désendettement, ses disponibilités et sa solidité financière de la coopérative, offrent de nouvelles perspectives.

Malgré tout, l'exercice en cours se présente avec de nouveaux enjeux :

- Baisse des prix de Marché,
- Augmentation des taux d'intérêts bancaires
- Très fort taux Inflation (= augmentation des charges)

Nous vous invitons donc à ratifier les résolutions qui vont être soumises à votre vote.
Le Président,

A handwritten signature in purple ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

